



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

LES MRC DE LA CAPITALE-NATIONALE

MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est, de l'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré,
de La Jacques-Cartier, de Portneuf
Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Investissement de 430 000 \$ pour les artistes, écrivain(e)s et organismes artistiques dans les MRC de la Capitale-Nationale

Québec, le 28 novembre 2019 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), les municipalités régionales des comtés (MRC) de Charlevoix, Charlevoix-Est, l'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier et Portneuf ainsi que le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches annoncent aujourd'hui la signature de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des MRC de la Capitale-Nationale 2020-2023.

Selon les termes de l'entente, un montant total de 430 000 \$ a été investi par les partenaires. Réparti sur 3 ans (2020-2023), ce montant assurera la mise en œuvre du programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale qui permettra de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité. Un appel à projets est lancé dès aujourd'hui.

Citations

M. Harold Noël, maire de Sainte-Pétronille et préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre de représentant des partenaires, déclare : « La culture est une force de développement régional, notre participation à l'Entente de partenariat territorial du CALQ permet à notre communauté d'être un véritable levier pour notre région. »

Mme Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec, a pour sa part affirmé : « Je me réjouis du renouvellement de l'entente territoriale des MRC de la Capitale-Nationale, qui a permis à tant de projets d'enrichir la vie culturelle de cette magnifique région. L'enthousiasme et le dynamisme de nos partenaires nous encouragent à poursuivre les investissements qui permettront d'accorder un financement aux artistes, aux écrivain(e)s et aux organismes afin qu'ils réalisent des projets en lien avec la communauté. »

Le président du Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, M. Marc Gourdeau, a conclu « Nous avons à cœur d'accentuer nos actions de promotion de la culture comme axe de développement économique sur nos deux territoires. En permettant aux travailleurs culturels, artistes et organismes d'avoir accès à l'information sur les différentes mesures qui s'offrent à eux, comme par le biais de ces cliniques, nous demeurons fidèles à notre mission de favoriser le développement du milieu en veillant aux intérêts professionnels de ceux qui en sont les principaux acteurs. »

L'APPEL À PROJETS

Les artistes, écrivain(e)s et organismes artistiques professionnel(le)s ont jusqu'au 13 février 2020 pour déposer un projet au Conseil des arts et des lettres du Québec. Pour connaître tous les détails du programme, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

Artistes et écrivain(e)s

- o [Création, production et rayonnement](#)
- o [Mobilité](#)

Organismes artistiques

- o [Diffusion, promotion et consolidation](#)
- o [Accueil en résidence et coproduction](#)

SOUTIEN AUX ARTISTES ET AUX ORGANISMES

Dans l'optique de soutenir les artistes, les écrivain(e)s professionnel(le)s ainsi que les représentants d'organismes artistiques désirant présenter une demande, le Conseil de la culture les invite à contacter Fnoune Taha, conseillère en développement culturel, soit par courriel au fnoune.taha@culture-quebec.qc.ca, ou par téléphone au 418-523-1333, poste 226, pour toute demande d'information entourant le Programme de partenariat territorial.

Le Conseil de la culture tiendra également une tournée d'information sur le programme. Comprenant un échantillon de trucs et astuces ainsi qu'une période de questions sur l'exercice du dépôt de projet, la présentation sera suivie de rencontres individuelles offrant aux intéressé(e)s un soutien personnalisé. Il est nécessaire de réserver sa place d'ici le **11 décembre**, en précisant, si tel est le cas, son **intérêt à obtenir une rencontre privée** (d'une durée maximale de 10 minutes).

DATES ET LIEUX DES SÉANCES D'INFORMATION

Pour les MRC de la Jacques-Cartier et de Portneuf

Date - 17 décembre de 9 h 30 à 11 h 30

Lieu - Centre Anne-Hébert (salle le Torrent), 22, rue Louis-Jolliet, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, G3N 2V3

Pour réservation MRC de Portneuf - Éliane Trottier | eliane.trottier@mrc-portneuf.qc.ca | 418 285-3744 poste 128

Pour réservation MRC de la Jacques-Cartier - Stéphanie Laperrière | slaperriere@mrc.jacques-cartier.com | 418 844-2160 poste 227

Pour les MRC de la Côte-De-Beaupré et de l'Île d'Orléans

Date - 17 décembre de 14 h à 16 h

Lieu - Mairie de Sainte-Pétronille, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, G0A 4C0

Pour réservation MRC de la Côte-De-Beaupré - Marie-Claude Dubé | marieclaudedube@developpementcdb.com | 418 827-5256 poste 205

Pour réservation MRC de l'Île d'Orléans - Marie-Maude Chevrier | mmchevrier@mrcio.qc.ca | 418 829-1011 poste 233

Pour les MRC de Charlevoix et Charlevoix Est

Date - Le 18 décembre de 9h30 à 12h00

Lieu - Chalet des loisirs de Saint-Hilarion (près de la patinoire), 306, rue Principale, Saint-Hilarion, G0A 3V0

Pour réservation - Annie Vaillancourt | availlancourt@mrccharlevoix.ca | 418 435-2639 poste 6013

À propos de l'entente de partenariat territorial avec la collectivité des MRC de la Capitale-Nationale

Ce programme a pour objectifs de :

- stimuler la création artistique sur le territoire des MRC de la Capitale-Nationale
- contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivain(e)s
- favoriser leur rétention dans leur localité
- encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique.
- épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

www.calq.gouv.qc.ca | | www.culture-quebec.qc.ca

Source :

Emmanuelle Belleau

Conseillère en communication

Conseil de la culture des régions de Québec et

Chaudière-Appalaches

Tél. : 418 523-1333, poste 231

Courriel : emmanuelle.belleau@culture-quebec.qc.ca

Renseignements :

Karine Côté

Conseillère en communication

et à la promotion des arts et des lettres

Conseil des arts et des lettres du Québec

Tél. : 418 528-2589 ou 1 800 608-3350

Suivez le CALQ sur [facebook](#) ou [twitter](#)